



25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

DGA – Cohésion territoriale et appui aux communes – Médiathèque l'Alpha

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2024 - D - 088

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONVENTION D'ACCUEIL D'UN ARTISTE DANS LE CADRE DU FESTIVAL « LES MYCELIADES »

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au président,

Vu, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – Dans le cadre du festival Les Mycéliades2024, est approuvée la convention d'accueil avec l'artiste Monsieur Nicolas MARTIN domicilié 116 avenue du Président Kennedy à Paris et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – La convention a pour objet une rencontre avec le public présent pendant la diffusion du film « Alien » à la médiathèque l'Alpha, le vendredi 9 février 2024 à 18h00.

Article 3 – Grand Angoulême prend en charge les frais de restauration et d'hébergement.

Article 4 - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier municipal de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le - 5 AVR. 2024

Reçu en Préfecture
Le : - 5 AVR. 2024
Affiché ou notifié
Le : - 5 AVR. 2024

Pour le Président,
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY